



VOTRE ASSOCIATION VOUS INFORME... LA SÉCURITÉ ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT UNE AFFAIRE DE TOUS ET CHACUN!

LA PROTECTION DE NOTRE LAC – LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Tel qu'adopté en 2016 par notre municipalité, le règlement intitulé « [Règlement modifiant le règlement régissant l'accès au lac Maskinongé et ses tributaires et visant à prévenir l'infestation d'espèces exotiques envahissantes](#) », identifie les bonnes pratiques pour éviter l'implantation de toute plante exotique envahissante. **VOTRE COLLABORATION PRÉVIENDRA CE RISQUE!**

Le myriophylle à épi... la méconnue mais la plus dommageable pour les riverains!

Le biologiste Roger Larivière explique que « les plantes, particulièrement le myriophylle à épi, quand il y en a des tonnes et des tonnes dans un plan d'eau, chaque automne, elles tombent dans le fond du plan, se décomposent et contribuent au vieillissement prématuré du plan d'eau en le remplissant puis en donnant, évidemment, des substances chimiques, des gazes, qui sont aussi indésirables pour les poissons et tous les autres organismes qui se retrouvent dans le plan d'eau. »



Bien que cette espèce envahissante ait été répertoriée depuis plus de 40 ans, nous en avons très peu entendu parler. La Presse a édité deux très bons articles à ce sujet dernièrement : « [Au moins 40 lacs des Laurentides, et des dizaines d'autres en Estrie, en Outaouais et dans Lanaudière, sont maintenant aux prises avec un problème de myriophylle à épi, plante aquatique « zombie » envahissante qui se multiplie de façon exponentielle lorsqu'on la coupe](#) » et « [Myriophylle à épi, le PQ demande une politique nationale de prévention.](#) »

Plus près de nous, le [lac à la Tortue en Mauricie](#) est aux prises avec ce problème depuis plus de vingt ans sans pouvoir s'en départir! Cet article surprend : « Il y avait des planches à voile sur le lac... Aujourd'hui, il n'y en a plus : les quilles des planches à voile restent prises dans les plantes aquatiques ».

Puisque cette plante envahissante se gorge de soleil et de luminosité, les lacs peu profonds comme le nôtre, sont plus vulnérables. La végétalisation des rives avec arbres et arbustes permet de faire de l'ombre, ce qui peut permettre de ralentir sa prolifération.

QUE PUIS-JE FAIRE POUR EN EMPÊCHER SA COLONISATION? Ne pas utiliser d'embarcations provenant de l'extérieur (canot, kayak, chaloupe, ponton, etc.)

VOTRE ASSOCIATION ENCOURAGE FORTEMENT L'INTERDICTION DES EMBARCATIONS PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR AFIN DE PROTÉGER LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT ET LA QUALITÉ DU LAC!